PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

PRÉPARATION À L'EXAMEN D'ACCÈS AU CENTRE RÉGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE D'AVOCATS (CRFPA)

2026-2027

Direction : Cécile CHAINAIS , Edouard VERNY

Durée des études :

1 an

Directeurs : Cécile CHAINAIS/Edouard VERNY

Directeurs des études : Guillaume LEROY et Gabriel SEBBAN

L'IEJ Pierre Raynaud de l'Université Paris-Panthéon-Assas organise une préparation complète à **l'examen d'accès au centre régional de formation professionnelle d'avocats** (CRFPA).

Etant donné que l'examen est organisé par les Instituts d'études judiciaires des universités, **il est obligatoire de s'inscrire à un IEJ pour présenter l'examen**. La présentation à l'examen se fera sans frais supplémentaires.

> Candidature à la préparation CRFPA

Le savoir-faire et l'expérience de l'Université Paris-Panthéon-Assas a naturellement permis d'adapter la formation aux nouvelles formes et exigences de l'examen.

Les enseignements dispensés et les examens blancs sont de **nature hybride**. L'ensemble des enseignements peuvent être suivis à distance et en présentiel. Les entraînements sont à réaliser uniquement à distance.

L'un des atouts de la formation proposée par l'IEJ de l'Université Paris-Panthéon-Assas est la richesse et la diversité des intervenants, qui assurent un enseignement de qualité en phase avec l'actualité et les exigences de l'examen.

ADMISSIONS

Conditions d'admission

Sous réserve des conditions de présentation de l'examen, l'IEJ « Pierre Raynaud » accueille les étudiants de toutes les universités.

Il n'y a pas de sélection pour être admis à la préparation CRFPA. Il est toutefois nécessaire de répondre aux conditions de présentation de l'examen. Pour présenter l'examen d'accès au CRFPA, il faut être titulaire ou en voie de l'être, d'un master 1 de droit ou d'un diplôme admis en équivalence (arrêté du 17 octobre 2016).



Les candidats ayant effectué leurs études à l'étranger doivent, à l'appui de leur dossier, fournir les traductions de leurs diplômes et relevés de notes en langue française. Ces documents doivent justifier des conditions pour l'inscription à l'examen d'entrée au CRFPA ; des éléments complémentaires pourront être demandés afin de vérifier que les diplômes obtenus permettent l'accès à la profession d'avocat.

Le nombre de places étant limité (v. ci-dessous), l'IEJ se réserve le droit de clôturer les inscriptions une fois atteint le **plafond des 1900 inscrits.**

Inscriptions pédagogiques à la préparation

Le **choix des matières** se fait directement sur la plateforme – ENT – **jusqu'au 30 avril inclus**, sans quoi il ne sera pas possible de se présenter à l'examen.

Tarifs des préparations

Droits d'inscription à l'université de 255 euros + complément IEJ de 790 euros soit **1 045 euros**.

Les droits d'inscription à l'université sont susceptibles de varier. Pour l'année 2026-2027, ils s'élèvent à 255 euros. Par ailleurs, pour pouvoir s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur, il est également nécessaire de s'acquitter de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) dont le montant est, pour l'année 2026-2027, de 105 euros.

Une réduction de 200 euros sur le complément IEJ sera accordée à ceux ayant déjà suivi, l'année précédente, cette même formation au sein de notre IEJ.

Pour une seconde inscription au sein de l'Université, les droits de scolarité ne sont pas exonérés mais réduit à un montant de 167 € pour cette seconde inscription.

Les étudiants boursiers de l'Université Panthéon-Assas (notification de bourse mentionnant l'Université Panthéon-Assas) sont exonérés de la totalité des frais (conditions d'assiduité).

Un paiement en trois fois sous certaines conditions et selon la période de l'année pourra être proposé.

Stage

Les étudiants inscrits à la préparation de l'examen d'accès au CRFPA au titre de l'année universitaire 2026-2027 peuvent effectuer des stages conventionnés entre le **1er octobre 2026 et le 30 septembre 2027.**

Vous cherchez un stage : consultez les offres mises en ligne sur votre plateforme de formation Agor@assas (« stages » / « offre de stage »).

Vous avez trouvé un stage et devez faire établir une convention de stage : la convention doit être complétée et signée (signature, date et cachet) par votre lieu d'accueil et par vous-même. L'IEJ signe en dernier, pour valider les conditions de stage proposé. Les conventions peuvent être téléchargées sur le site de l'Université Paris-Panthéon-Assas ou sur votre plateforme de formation



Agor@ssas. Vous devez joindre impérativement à votre dossier votre attestation de responsabilité civile.

ORGANISATION DE LA FORMATION

L'IEJ accompagne les étudiants dans la préparation de chaque étape de l'examen sur une année.

Les enseignements préparent aux épreuves d'admissibilité et d'admission.

Préparation aux épreuves écrites

Les cours **débutent début octobre**.

Lors du premier semestre l'accent est mis sur les cours de droit des obligations et la note de synthèse. **Au second semestre**, les enseignements se font sous le format hybride pour toutes les matières, et notamment les séances d'actualisation qui pour la plupart pourront être aussi suivies en présentiel, à distance ou à travers les podcasts.

Volume des enseignements et des entraînements (entraînement hebdomadaires et examens blancs) de la préparation (le volume des enseignements est donné à titre indicatif sur la base de la préparation 2026-2027) :

Épreuve	Enseignements	Entrainements et examens blancs
Droit des obligations	60 h	4
Spécialité (option à choisir cf. tableau ci-dessous) :		
- Droit administratif	30 h	3
- Droit civil	50 h	3
- Droit des affaires	40 h	3
- Droit fiscal	25 h	3
- Droit international et européen	30 h	3
- Droit pénal	30 h	3
- Droit social	30 h	3
Procédure (option à choisir cf. tableau ci-dessous) :		
- Procédure administrative contentieuse	30h	3
- Procédure civile	30h	3
- Procédure pénale	30h	3
Libertés et droits fondamentaux et Culture juridique générale	50h	
Anglais	20h	
Méthodologie du cas pratique	1 séance	
Méthodologie de l'épreuve d'exposé-discussion	3 séances	3
Séminaires de correction	1 séance par discipline	



Note de synthèse	1 séance	6

Les candidats doivent choisir l'une des trois procédures en lien avec la matière choisie sur l'un des blocs de spécialité, **obligatoirement avant le 30 avril** :

Épreuve écrite de procédure	**Choix de l'épreuve de spécialité**
Procédure civile	Droit civil ou droit des affaires ou droit social ou droit international et européen ou droit fiscal
Procédure pénale	Droit pénal
Procédure administrative contentieuse	Droit administratif ou droit international et européen ou droit fiscal

En sus de ces entraînements, un examen blanc est proposé fin juin.

Préparation aux épreuves orales

Préparation à l'épreuve orale d'exposé-discussion

Afin d'aborder cette matière sous ses aspects historiques et contemporains des séminaires sont dispensés et complétés par des séminaires portant sur des thèmes plus spécifiques, techniques ou d'actualité, pour un volume de 60 h.

Des entrainements à cette épreuve d'exposé-discussion sont organisés, dans les conditions de l'examen, entre les épreuves écrites et orales, à raison de 3 à 4 entraînements par demi-journée.

Préparation à l'anglais

Une dizaine de séances sont prévues à partir du second semestre par groupe de niveau.

Cycle de conférences de l'IEJ « Regards sur l'actualité »

Ces conférences ont un triple objet, permettre aux étudiants un recyclage de leurs connaissances, compte tenu des modifications intervenues depuis la fin de leurs études, attirer leur attention sur les grandes questions d'actualité, leur faire rencontrer les représentants des milieux judiciaires et au-delà de la société civile.

Les étudiants de l'IEJ disposent d'un espace numérique de travail hébergé sur la plateforme Agora@ssas. Ils peuvent accéder à l'ensemble des ressources de la bibliothèque du centre Assas (documentation papier et électronique) et de nombreuses vidéos de cours ou de corrigés.

PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

CONTACT

Directeurs : Cécile CHAINAIS/Edouard VERNY

Directeurs des études : Guillaume LEROY et Gabriel SEBBAN

Coordinatrice de la préparation

Alexandra TAMAYO

Secrétariat de l'IEJ

Accueil IEJ- iej@assas-universite.fr ; +33 (0)1 44 41 56 32

Inscriptions aux préparations : inscriptionsiej@assas-universite.fr

Lien utile

Site de l'école de formation du barreau

INSCRIPTIONS 2026-2027

1er juin au 30 décembre 2026 : déposer une candidature

RÉUNION DE RENTRÉE

1er octobre 2026 (date prévisionnelle)

RÉSEAUX SOCIAUX

> Twitter
> LinkedIn

PLAQUETTE CRFPA

RÉSULTATS D'ADMISSIBILITÉ – SESSION 2026

PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

PLUS D'INFORMATIONS

https://caed.u-paris2.fr/fr/preparation-lexamen-dacces-au-centre-regional-formation-professionnelle-davocats-crfpa